

Voyageurs arabes

Anonyme

Anonyme, « *Documents sur la Chine et sur l'Inde* » (851), in *Voyageurs arabes*. Textes traduits, présentés et annotés par Paule Charles-Dominique. Paris. Gallimard. La Pléiade. 1995. 1409 pages. Préface IX–XXXIV. Jalons chronologiques XXXV–LIV. Avertissement LV–LVII. Texte : p. 1–24. Notice et notes : 1052–1071.

Le texte de ces « documents » a été établi à partir d'un manuscrit arabe de la BNF, acquis pour Colbert à Alep, en 1679. Il appartient au genre *akhbâr* de la littérature géographique arabe, soit un récit discontinu, fait de fragments de récits glanés de source orale, sans référence aucune. Il s'ouvre de façon abrupte par « Dans cette mer (l'Océan Indien, ndlr), on trouve parfois un poisson ... ». Le texte est composé de deux chapitres : « Itinéraire des navires d'Irak jusqu'en Chine », suivi des « Informations sur l'Inde, la Chine et leurs souverains ».

Le trafic maritime entre Proche-Orient et Extrême-Orient date de l'antiquité ; marchands persans, arabes et radanites pratiquaient un commerce unilatéral d'importation. Dès le VIII^e siècle, ils embarquaient à Sirâf, dans le Golfe Persique, en direction de Canton – cela au moins jusqu'en 858, date de la mise à sac de la ville – avec des escales ; par la suite, ils s'arrêteront à Kedah, en Malaisie, laissant le contrôle du commerce entre les mains des Chinois. Les bateaux chinois chargeaient à Sirâf esclaves, eunuques, brocards, peaux, sabres, etc., tandis que les marchands du Proche-Orient revenaient de Canton et des escales avec musc, bois d'aloès, camphre, parfum, cannelle, poivre de Malabar, etc. Les échanges avec les États primitifs s'opéraient par troc, l'auteur signalant l'usage de cauris par les Maldiviens, tandis qu'avec la Chine, il se faisait en métal et était régi par des codes commerciaux punissant durement vol et fraude. Une escale à Oman était de tradition. Le trajet durait 4 mois, durant lesquels il fallait faire face aux éléments déchaînés, tempêtes, tornades, aux pirates ou à l'hostilité de certains peuples. Outre les pays aperçus et les escales, l'auteur donne quelques informations – parmi les premières que nous possédions – sur les mœurs et les coutumes, en rapprochant l'inconnu du connu, comme lorsqu'il parle de la religion chinoise qui « ressemble fort à celle des Mages » (p.11), sans doute par assimilation du *yin* et du *yang* à la dualité zoroastrienne.

Le second chapitre s'attarde sur les principaux pays, Chine et Inde, l'auteur classant les souverains par ordre de grandeur, le calife abbasside étant le plus grand, suivi de l'empereur de Chine, de celui de Byzance, puis du roi des « oreilles percées », les Indiens. La Chine a droit à tous les égards. Il insiste sur le respect mutuel et s'incline devant l'honnêteté sans faille des Chinois « dans les transactions et pour leurs créances ». Il admire le dispositif social : aide attribuée par le Trésor aux malades pauvres, pension versée aux vieillards à partir de leur 80 ans, instruction assurée. Le livre se termine par une énumération rapide de différentes pratiques, alimentaires, hygiéniques (pas de circoncision), architecturales, matrimoniales, sexuelles (sodomie), religieuses, funéraires, l'auteur usant de formules générales ; « Ni les Indiens, ni les Chinois ... » ou « Les Chinois... » suivi au paragraphe suivant par « Les Indiens... », qui se distinguaient par des pratiques capillaires originales, puis que notre Anonyme aurait rencontré des Indiens à la barbe de trois coudées. Dans cette liste, la palme va généralement aux Chinois, pays de grande culture par rapport à l'Inde, pour

l'auteur qui termine sa relation aussi abruptement qu'il l'avait commencée par « Ces gens possèdent des faucons blancs. », en parlant de peuples turcs.

Ces *Documents* ont la spontanéité du discours, la traductrice nous dit qu'y est utilisé une langue usuelle. Jamais l'auteur ne précise d'où il tient ses informations, mais on peut légitimement penser qu'elles lui ont été fournies par des marins et des marchands du Proche-Orient. Ils contiennent une large part de merveilleux – la description d'un rhinocéros entre autres – et sont souvent peu véridiques, comme lorsque l'auteur parle de la « blancheur éclatante du teint des Chinois », *sic*. S'ils contiennent inévitablement des jugements de valeur formulés à partir de la culture de l'auteur, ils font montre dans l'ensemble d'une réelle neutralité et d'une belle tolérance. On peut déplorer l'absence de sensibilité à la nature, le texte n'offrant pas de description des lieux. Cela dit, les textes européens ultérieurs ne lui apportent aucun démenti à cet *akhhâr*, qui précède de quelques 450 ans le livre que donna, en 1298, Marco Polo (1254-1325).

Citations

« Il s'y dresse une montagne dite ar-Rahûn sur laquelle Adam – que Dieu nous accorde son salut – est tombé (après avoir été chassé du paradis). » (p. 4)

« Au-delà de ces îles, il y en a deux séparées par la mer et appelées Andâmân. Elles sont peuplées de cannibales qui ont le teint noir, les cheveux crépus, les visages et les yeux affreux et de grands pieds ; leur sexe, c'est-à-dire leur verge, a environ une coudée de long » p. 5. (coudée = 0,44m, ndlr)

« Aucun prince ne peut être investi d'un pouvoir qu'il n'ait quarante ans, car les Chinois pensent qu'à cet âge il est instruit par l'expérience (...) »

Quant à l'Empereur (de Chine, ndlr), on ne le voit que tous les dix mois, car il pense que, si ses sujets le voyaient davantage, ils feraient peu cas de lui. » p. 17

« Pauvres ou riches, petits ou grands, tous les Chinois apprennent à calligraphier et à écrire. » p. 16.

« Dans chaque ville, on trouve une école avec un maître chargé d'instruire les pauvres et leurs enfants, le maître étant entretenu par le Trésor. » p.20.